

Alpes de Haute Provence
Commune d'AUBIGNOSC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20 FEVRIER 2018

Membres en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N° 01/2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20180220-DE201801DETRVP-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2018

Publication : 22/02/2018

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



---- L'an deux mille **DIX-HUIT**

le **20 février à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 12 février 2018

Membres présents : Mmes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, MACCARIO Fabrice, ALBERT JUESTZ Françoise, LATIL Yves, WALCZAK Franck, VILLETTE Christelle.**

4 Absent(s) excusé(s) : **WALLON Muriel, FAURE Michel, WEBER Hélène, BERTOU Christel**

3 Pouvoir(s) : **FAURE Michel à AVINENS René ; WEBER Hélène à TURCAN Nicole, BERTOU Christel à WALCZAK Franck**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

OBJET : DETR 2018 – DOSSIER VIDEOPROTECTION / priorité 2

---- Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 20 décembre 2017 sollicitant de Monsieur le Préfet une subvention dans le cadre du FIPD 2018 pour la mise en place du système de video protection sur le territoire communal. Les services préfectoraux l'ont informé qu'il n'y aurait pas d'aide financière en 2018 pour ce dispositif et l'ont invité à déposer une demande au titre de la DETR 2018.

---- Monsieur le Maire rappelle également le coût de l'opération envisagée.

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

✚ **CONFIRME** la programmation en 2018 du système de video protection pour un montant de 60 500 € hors taxes

✚ **SOLLICITE** une aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2018

✚ **APPROUVE** le plan de financement suivant :

Coût total HT :	60 500
✓ DETR 2018 50 % :	30 250
✓ REGION/FSFS 2018 20 % :	12 100 €
✓ Part de la commune :	18 150 €

✚ **AUTORISE** le maire à signer tous documents se rapportant à cette opération.

---- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

R.AVINENS

